

L'hon. M. Hees: Monsieur l'Orateur, le premier ministre n'a pas répondu à la question. Quand le gouvernement compte-t-il nous dire ce qu'il pense des recommandations du troisième rapport...

Le très hon. M. Trudeau: Ce n'est pas ce que vous aviez demandé.

L'hon. M. Hees: En effet. J'ai demandé tout d'abord... Monsieur l'Orateur, je vais poser à nouveau ma question. Le gouvernement compte-t-il introduire, cette session-ci, une mesure législative fondée sur les recommandations du troisième rapport de la Commission royale d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme...

Le très hon. M. Trudeau: C'était cela votre question.

L'hon. M. Hees: ... qu'il a entre les mains depuis plusieurs semaines et que les membres du cabinet ont sûrement approfondies? Peut-on nous donner une réponse, monsieur l'Orateur?

M. l'Orateur: A l'ordre.

L'hon. M. Hees: Alors, puis-je poser une autre question...

M. l'Orateur: A l'ordre. Le député en a déjà posé une et sauf erreur, le député d'Annapolis Valley a une question supplémentaire.

M. J. P. Nowlan (Annapolis Valley): Oui, monsieur l'Orateur, et c'est encore pour le premier ministre. J'espère qu'il est sorti des nuages, qu'il a quitté les pentes de ski et qu'il pourra répondre à ma question. Il annonçait, le 19 décembre dernier, qu'après avoir examiné le troisième rapport de la Commission, il ferait une déclaration à la Chambre à l'appel des motions. Y songe-t-il toujours et quand la fera-t-il?

Le très hon. M. Trudeau: Je n'en suis pas sûr.

L'hon. M. Hees: Une question supplémentaire, monsieur l'Orateur. N'est-il pas vrai que le gouvernement a décidé de mettre ce rapport au rancart car il est trop litigieux?

M. l'Orateur: A l'ordre.

LA SITUATION ÉCONOMIQUE

LA LUTTE CONTRE L'INFLATION ET LE CHÔMAGE

M. David Lewis (York-Sud): Monsieur l'Orateur, j'ai une question à poser au premier ministre. A la suite d'une conférence de presse qu'il a tenue, me dit-on, le 22 décembre dernier, j'aimerais lui demander si la politi-

que du gouvernement consiste désormais à prendre des mesures monétaires et fiscales qui entraînent, dans tout le pays, un taux de chômage de 6 p. 100, ce qui, bien entendu, signifie un taux beaucoup plus élevé dans certaines régions du pays?

M. l'Orateur: A l'ordre, je vous prie. Le député a posé une question que la présidence trouve difficile à accepter du point de vue du Règlement. Il s'est borné à demander une déclaration de politique gouvernementale. J'estime que, posée de cette façon, la question n'est pas recevable. Peut-être pourrait-elle être énoncée autrement?

M. Lewis: Puis-je tout d'abord demander au premier ministre si, dans la déclaration qu'on lui attribue et d'après laquelle le gouvernement serait prêt à voir le taux de chômage s'élever à 6 p. 100, il exposait la politique gouvernementale?

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Il ne s'agit pas de notre politique, monsieur l'Orateur, mais d'une chose qui, nous l'espérons, ne se produira pas. Toutefois, nous ne pouvons pas en exclure la possibilité si le secteur privé ne combat pas l'inflation aussi vigoureusement que l'a fait le gouvernement fédéral.

M. Lewis: Une question supplémentaire, monsieur l'Orateur. Le premier ministre donne-t-il à entendre que le gouvernement ne changera pas ses mesures bien que le taux de chômage puisse atteindre 6 p. 100?

M. T. C. Douglas (Nanaïmo-Cowichan-Les Îles): A titre de question supplémentaire, monsieur l'Orateur, puisque aussi bien le premier ministre s'inquiète de la collaboration du secteur privé de l'économie, puis-je demander si son gouvernement est prêt ou non à accéder à la requête du syndicat des travailleurs de l'acier du Canada qui réclame une enquête publique au sujet de l'augmentation du prix de l'acier? Celle-ci, prétendent-ils, est complètement injustifiée et sans aucun fondement.

L'hon. Ron Basford (ministre de la Consommation et des Corporations): Monsieur l'Orateur, on me permettra peut-être de répondre à cette question: il y aura évidemment une enquête publique lorsque le rapport de la Commission des prix et des revenus sera envoyé au comité dont la création fait l'objet d'une motion inscrite au *Feuilleton* et dont, j'espère, on discutera incessamment afin que ce comité, dûment constitué, soit en mesure d'examiner le rapport.

M. Douglas (Nanaïmo-Cowichan-Les Îles): J'aurais une autre question supplémentaire à poser. L'enquête de la Commission des prix et